

Des Trois Grâces au mariage forcé

Fusion de l'Abes et de l'Amue : les personnels se mobilisent à Montpellier le 15 septembre

Engagé-es dans [un projet de fusion à marche forcée](#), dans un climat social de fortes inquiétudes, les personnels de l'Abes organisent **un pique-nique revendicatif le 15 septembre, entre midi et 14 heures, sur le rond-point de l'Appel du 18 juin** (entre les arrêts de tramway Malbosc et Euromédecine, ligne 1), à l'occasion de la journée nationale de mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Abes, Amue, Cines : trois opérateurs de l'État implantés à Montpellier

Créées dans les années 1980 et 1990, à une époque où décentralisation et déconcentration avaient le vent en poupe, ces trois agences nationales, placées sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE), sont implantées à Montpellier. Elles offrent des **services mutualisés au niveau national, à destination de l'ensemble des universités et de la recherche scientifique** :

- **l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes)**, spécialisée dans la documentation scientifique au service des bibliothèques universitaires et de recherche ;
- **l'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur ou de recherche (Amue)**, spécialisée dans l'informatique de gestion au service des établissements de l'ESR ;
- **le Centre informatique national de l'enseignement supérieur (Cines)**, spécialisé dans l'hébergement informatique et le calcul scientifique.

État efficace, vraiment ?!

Début septembre 2025, le MESRE annonce officiellement, dans [un communiqué](#), **le projet de fusion de l'Abes, de l'Amue et du Cines**, prévue pour le 1er janvier 2027.

Cette fusion, qu'aucun rapport public ne justifie, qu'aucune étude d'impact ne sécurise, et qui a été menée sans concertation avec les personnels et les établissements desservis, connaît depuis lors **des revirements successifs**, comme l'illustre le retrait soudain, en février 2026, du Cines du périmètre initial envisagé pour la fusion.

Les représentant-es du personnel, dont les inquiétudes sont relayées par une intersyndicale dans les établissements et auprès des différentes instances du MESRE (CSA et [F3SCT](#) ministériels), [ont alerté très tôt](#) sur les risques encourus par cette précipitation, dans un climat où l'impréparation manifeste et le sentiment de « navigation à vue » ne peuvent que générer des inquiétudes majeures pour des personnels attaché-es à leurs missions de service public.

Depuis début 2026, l'intersyndicale de l'Abes demande un moratoire sur la fusion, une demande relayée et soutenue par la profession via [une pétition nationale ayant recueilli plus de 1 000 signatures](#). Depuis début juillet, [la lettre ouverte adressée au ministre Philippe Baptiste](#) demeure sans réponse.

Malgré les alertes multiples, le MESRE s'entête : **le nouvel établissement doit, coûte que coûte, voir le jour le 1er janvier 2027, avant les élections**.

Une fusion sans l'adhésion des personnels

Les 7 et 10 septembre derniers, **les CSA de l'Amue et de l'Abes ont voté à l'unanimité contre le projet de décret de création de la future agence**, [au regard des risques juridiques et économiques, et de](#)

[l'absence de garanties pour le maintien de leurs missions au service des établissements desservis](#). De plus, la charge de travail très importante liée à cette fusion fait peser des inquiétudes sur la santé des personnels, la soutenabilité des projets en cours et la continuité du service public rendu aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs.

Pour construire le service public de l'ESR de demain, les personnels réitèrent leur demande de moratoire. À vouloir aller trop vite, le risque majeur est de fragiliser ce que trois décennies de service public ont permis de construire, et d'anéantir la capacité de la nouvelle agence à répondre aux enjeux futurs.

L'intersyndicale de l'Abes

Contact presse :

- intersyndicale.abes@gmail.com
- 06.81.43.68.55

Site web de l'intersyndicale : <https://fusionabesamue.wordpress.com>